

Avis de constitution

SOCIETE « SAVEURS DOREES » en abrégé « SAD »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE CHATEAU non loin
de la pharmacie du marché Valentin, Ilot 182 Lot 2147.,
Lot 2147, Ilot 182

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVEURS DOREES » en abrégé «
SAD »

Objet : COMMERCE GÉNÉRAL - CULTURE DE RIZ
ET pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec
Possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE CHATEAU non loin de la pharmacie du marché Valentin, Ilot 182 Lot 2147., Lot 2147, Ilot 182

Dirigeant(s) Mlle ATTRO AKISSI MARIE HELENA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10647 du 21/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64210/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

